

Une étude prouve que la pression sur les soins infirmiers a augmenté

Dans les hôpitaux de soins aigus, la part des postes infirmiers diminue par rapport à celle du personnel médical et à ceux des autres secteurs. C'est ce que montre une analyse de la statistique des hôpitaux 2020-2021 de l'Office fédéral de la statistique. L'intensification du travail vécue par les soignants est ainsi prouvée noir sur blanc.

Texte: Martina Camenzind

Ce que de nombreux soignants perçoivent dans leur travail quotidien est désormais prouvé noir sur blanc: la pression augmente et le travail se densifie. C'est ce que montre l'analyse, commandée par l'ASI, des données sur le personnel de la statistique des hôpitaux de l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour la période de 2010 à 2021. La part des postes à plein temps dans les soins infirmiers diminue par rapport au personnel médical et à ceux des autres secteurs.

Le personnel infirmier devancé

L'analyse a porté sur l'évolution des équivalents plein-temps plein (EPT) des différents groupes professionnels dans les hôpitaux de soins somatiques aigus. L'ensemble des effectifs, tous groupes professionnels confondus, a augmenté de 27 % en EPT entre 2010 et 2021. Néanmoins, cette croissance est inégalement répartie: alors que les EPT des médecins ont augmenté de 41 %, ceux du personnel soignant n'ont même pas

progressé de moitié (+19 %). Si l'on ne considère que le personnel infirmier diplômé, l'évolution des EPT n'est même pas d'un tiers supérieure à celle des EPT des médecins (+13 %). La part de l'ensemble du personnel soignant, toutes catégories confondues, a baissé de 43,1 à 40,3 % et celle des infirmiers diplômés de 22,0 à 19,7 %. La part des médecins a progressé de 14,3 à 15,9 %, celle des autres personnels de 42,6 à 43,3 %. Le personnel infirmier perd donc du ter-

Stock/Svitlana Hulko

La dotation en postes dans les soins n'est pas suffisamment prise en compte en raison du nombre de patients et de la complexité croissante.

D'avantage de travail en moins de temps: les données récoltées démontrent que la charge de travail des soins infirmiers a augmenté.

rain par rapport au personnel médical et à ceux des autres secteurs.

Dans une certaine mesure, l'augmentation du personnel médical peut s'expliquer par l'introduction de nouvelles réglementations (temps de travail hebdomadaire réduit). Pour Yvonne Ribl, secrétaire générale de l'ASI, les chiffres démontrent que l'intensification du travail vécue dans les soins infirmiers est une réalité concrète: «Si la part des postes infirmiers diminue par rapport aux médecins et au reste du personnel, cela signifie que dans les soins infirmiers, de moins en moins de têtes doivent assumer de plus en plus de travail. Grâce à l'analyse des données, nous pouvons désormais prouver noir sur blanc cette évolution».

Conséquences du système de forfait par cas

Ces décalages peuvent être liés à l'introduction du système de forfaits par cas. Etant donné que le financement des hôpitaux dépend des diagnostics médicaux, il y a une incitation à poser des diagnostics étendus, ce qui rapporte de l'argent. En outre, l'analyse montre une augmentation des frais administratifs généraux. «Les forfaits par cas entraînent une augmentation des besoins en personnel pour le codage des diagnostics et la facturation aux caisses-maladie. En revanche, il y a proportionnellement moins de postes pour la tâche principale d'un hôpital, à savoir la prise en charge directe des patients», explique Yvonne Ribl.

Un risque pour les patients

Présentée par l'ASI en 2020, une analyse des données de plus de 1,2 million de patients avait établi que la dotation en personnel dans les soins, et notamment la proportion d'infirmiers diplômés, est déterminante pour la qualité. Si la proportion d'infirmières diplômées dans les équipes descend en dessous de 75 à 80 %, le risque d'événements indésirables tels que délirés, dérapages métaboliques et mortalité est d'autant plus élevé. «La dotation en postes dans les soins n'est pas suffisamment prise en compte en raison du volume de patients et de la complexité croissante, ce qui signifie que, proportionnellement, l'on a investi beaucoup moins dans le développement du personnel soignant que pour les médecins et le reste du personnel», écrit l'auteur de la nouvelle étude, le Dr Walter Bosshard (Bosshard Impulse AG).

Apparentes contradictions

Dans ce contexte, un résultat apparemment contradictoire de l'analyse s'explique également: le taux d'occupation a baissé pendant la période étudiée, alors que l'on s'attendrait plutôt à une



Si la part des postes infirmiers diminue par rapport au personnel médical et au reste du personnel, cela signifie que dans les soins infirmiers, de moins en moins de têtes doivent assumer de plus en plus de travail.



augmentation en période de pénurie de personnel qualifié. «Afin de disposer d'un temps de récupération suffisant par rapport à un travail quotidien exigeant sur le plan physique et psychique, beaucoup de personnes travaillent à moins de 100 %. C'est inquiétant car la perte de revenu se répercute sur les rentes de vieillesse», souligne Yvonne Ribl.

Autrement dit, les infirmières doivent peser le pour et le contre entre travailler à un taux élevé et réduire leur temps de travail pour protéger leur propre santé, mais le payer par une rente plus basse.

Apparentes contradictions

Autre résultat de l'analyse: le nombre de cas n'a que légèrement augmenté (5 %), mais le nombre de jours de soins a diminué de 10 et la durée moyenne de séjour de 14 %. Les données examinées ne permettent pas de déterminer les raisons de cette évolution. D'une part, une explication évidente est l'augmentation des traitements ambulatoires dans les hôpitaux, qui n'ont pas été pris en compte dans l'analyse. Ces données ont été saisies pour la première fois dans les statistiques en 2013 et ont augmenté de 47 % jusqu'en 2021.

D'autre part, les cas hospitalisés en soins aigus présentent une forte intensité des soins.

En moins de temps, davantage d'exams, de traitements et d'interventions doivent être réalisés. Parallèlement, la charge administrative augmente. Davantage de travail effectué par moins de têtes en moins de temps: cette intensification est source de stress pour les soignants et peut également avoir des répercussions négatives sur les patients.

Avant l'acceptation de l'initiative sur les soins infirmiers

L'analyse a porté sur les données de 2010 à 2021. Par conséquent, il n'est pas possible de se prononcer sur l'évolution de la situation depuis l'acceptation de l'initiative sur les soins infirmiers en novembre 2021. Elle montre cependant que les revendications de l'initiative étaient fondées et le sont toujours. Pour l'ASI, cela signifie qu'elle doit maintenir la pression sur les politiques au niveau fédéral et cantonal.

En outre, les employeurs aussi ont la responsabilité de veiller à l'amélioration des conditions de travail. Il faut sans cesse réaffirmer la demande d'une mise en œuvre complète de l'initiative et l'application de mesures immédiates. Les cantons ont une responsabilité particulière dans ce domaine, car ils sont en charge des soins de santé pour la population.

Le rapport en allemand «Mittelallokation in der Pflege in der stationären, akutsomatischen Versorgung» peut être obtenu auprès de notre secrétariat: info@sbk-asi.ch.

